

«Groupe UDI-UC, par la voix de François ZOCCHETTO - « Cet abandon est un aveu de faiblesse. Ses propres troupes ont fait défaut à François Hollande »»

30/03/2016

Groupe UDI-UC, par la voix de François ZOCCHETTO - « Cet abandon est un aveu de faiblesse. Ses propres troupes ont fait défaut à François Hollande »

Le groupe UDI-UC prend acte, par la voix de son Président François Zocchetto, de la décision d'abandonner la procédure de révision constitutionnelle :

« C'est la fin d'une séquence parlementaire largement inutile, qui a mobilisé trop d'énergie et qui a été provoquée par une idée mal réfléchie et non concertée. Au lieu de rassembler les Français derrière un symbole positif, le Président de la République a enfourché une idée historiquement condamnée, emplie d'amertume.

François Hollande essaye sans surprise de faire porter la responsabilité de son échec à l'opposition, relayé sans imagination par son successeur à la tête du parti socialiste. Alors que c'est sa propre majorité, déconcertée par le projet, qui s'est divisée et a modifié l'ambition initiale du Président. Le soulagement est aujourd'hui dans son propre camp, qui n'aura plus à afficher ses fractures et son désarroi face à une initiative hasardeuse. C'est en fait un aveu de faiblesse.

Nous persistons à appeler de nos vœux la mobilisation de l'Etat sur les dimensions opérationnelles de la lutte contre le terrorisme, véritable urgence de l'instant. Le Sénat s'inscrit tellement dans cette approche qu'il a voté, dès le mois de décembre, des dispositions concrètes réformant la procédure pénale. Trois mois après, le Gouvernement reprend à son compte les mesures que le Sénat continue à élaborer dans le cadre de la Réforme de la procédure pénale.

Le Gouvernement doit aussi examiner sans complaisance les raisons profondes qui expliquent la dérive extrémiste de plusieurs milliers de nos compatriotes. Ce sera un débat autrement plus utile pour la société française que celui que le Président de la République nous a imposé ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)